

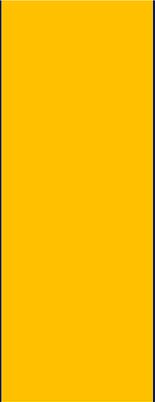
# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



## MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

# Plan Climat





PCAET

POURQUOI ?

# La menace

## Le changement climatique : une menace globale

- pour nos santés
- pour nos agricultures
- pour nos économies
- pour la biodiversité
- pour la ressource en eau
- pour notre cadre de vie
- pour nos systèmes sociaux
- etc.



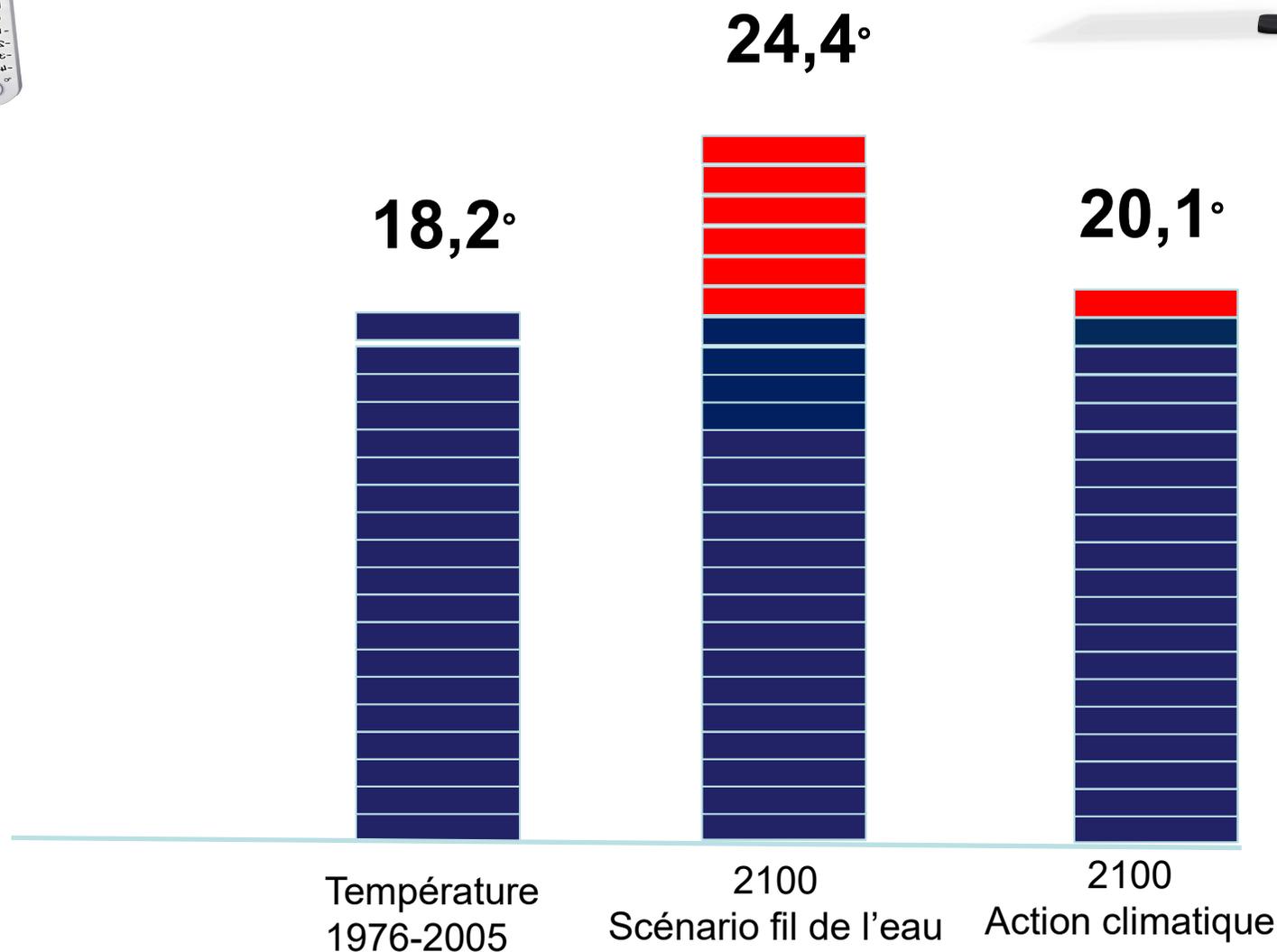
# A Mond'Arverne



## EN ETE



**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**



# A Mond'Arverne

## SUR L'ANNEE

### NOMBRE DE JOURS DE VAGUE DE CHALEUR

(+ 5° par rapport à la moyenne pendant au  
moins 5 jours consécutifs)



119

14

Température  
1976-2005

2100  
Scénario fil de l'eau

PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL

PCAET

C'EST QUOI ?

# Une opportunité



## PCAET : une obligation ... et une opportunité

- ☞ Une obligation pour chaque EPCI de plus de 20 000 habitants. Objectif : « faire face au changement climatique ». Durée : 6 ans.
- ☞ Mond'Arverne Cté a choisi d'en faire une opportunité
  - Pour faire des économies
  - Pour répondre à la menace qui s'annonce
  - Pour un territoire plus innovant
  - Pour maîtriser notre avenir, tous ensemble
  - Pour ouvrir la voie et montrer l'exemple

# Une volonté, cinq axes

## Plan Climat : cinq sujets majeurs

- 🌿 La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- 🌿 L'adaptation au changement climatique
- 🌿 La sobriété énergétique
- 🌿 La qualité de l'air
- 🌿 Le développement des énergies renouvelables

PCAET

COMMENT ?

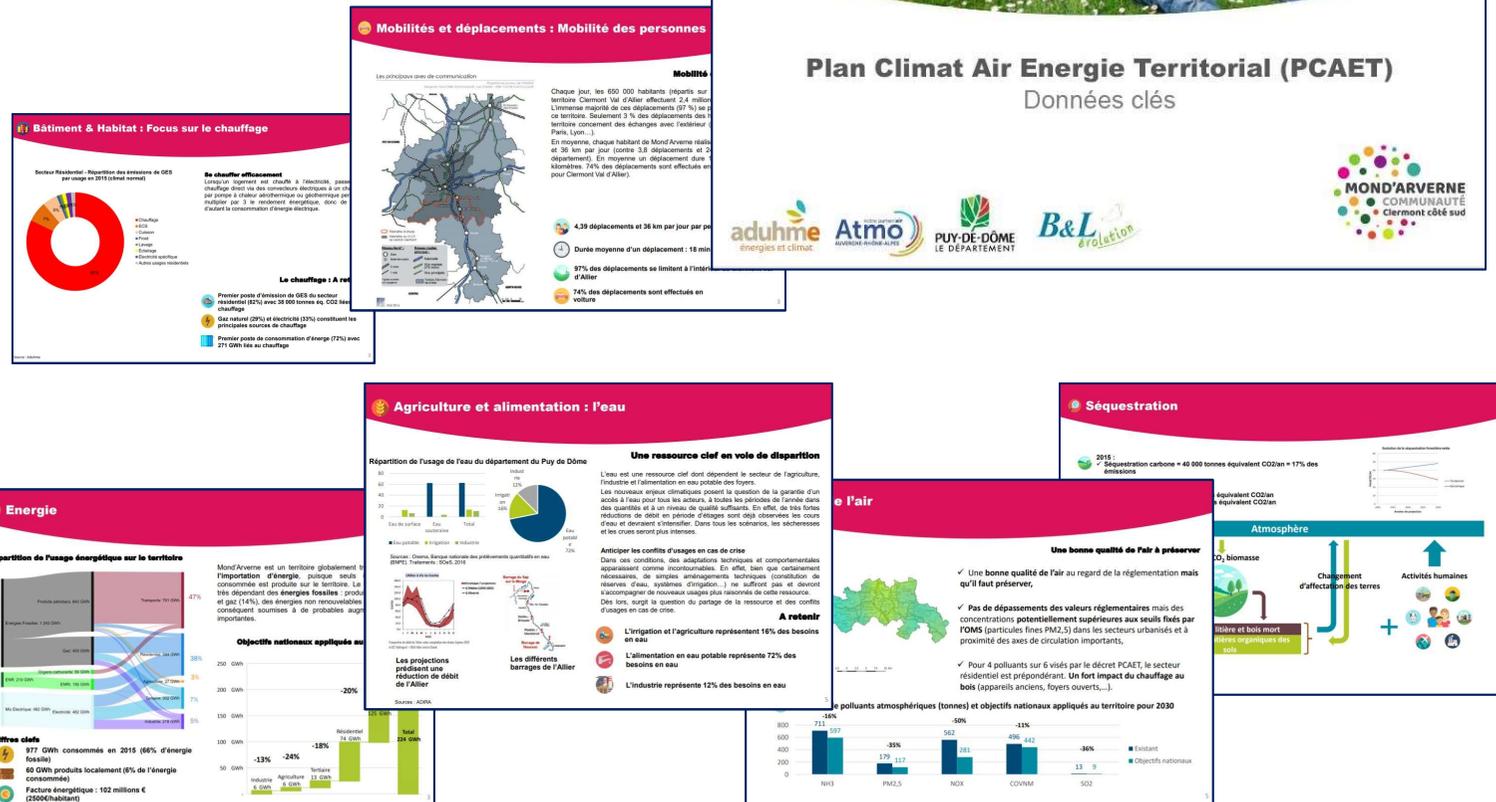
# Un diagnostic

Avril 2018  
Un diagnostic

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



### Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Données clés



# Une large mobilisation

Avril 2018

Des affiches, des flyers,  
des communiqués de presse...

PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL

**CLIMAT :  
A VOUS D'AGIR**

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN ENJEU MAJEUR.  
IL MENACE DÈS MAINTENANT NOS SANTÉS,  
NOS ÉCONOMIES, NOTRE ENVIRONNEMENT.

Mond'arverne Communauté lance donc aujourd'hui son  
PCAET :  
son « **Plan Climat Air Energie Territorial** » :

- pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre,
- pour favoriser les nouvelles énergies,
- pour adapter notre territoire aux changements prévisibles.

Ce Plan sera élaboré avec les habitants, et tous les acteurs du territoire.  
Ici-dessus, le monde associatif peut agir, et montrer l'exemple, en améliorant  
ses pratiques.

Ses adhérents aussi peuvent agir. Car ce Plan Climat sera élaboré avec tous  
les acteurs et tous les habitants volontaires.

Bientôt, vous serez invités à une série d'ateliers pour partager un diagnostic  
des forces et faiblesses du territoire ; mais aussi pour construire un plan  
d'actions concrets.

**POUR TOUT SAVOIR : RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.MOND-ARVERNE.FR**

**MOND'ARVERNE**  
COMMUNAUTÉ  
Clermonts 63000 sud

PARCE QUE NOTRE AVENIR NE S'INVENTERA QUE SI  
TOUS Y PARTICIPENT... PARTICIPEZ !

Avec  
**MOND'ARVERNE,**  
agissons localement  
pour notre planète

**Le 16 mai 2018,**  
rencontre citoyenne autour  
du **PLAN CLIMAT.**  
Ensemble, inventons  
notre avenir

À 19H, MAISON DES LOISIRS ET DU TOURISME  
37 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE  
63670 LA ROCHE-BLANCHE  
TEL. : 04 73 39 61 54

**MOND'ARVERNE**  
COMMUNAUTÉ  
Clermonts 63000 sud

[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

# Une large mobilisation

**Mai 2018**

Des séminaires  
de mobilisation

- Pour les élus
- Pour le grand public
- Pour les agriculteurs
- Pour les entreprises
- Pour les associations



**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**

# Une mobilisation

Mai 2018

Une plateforme collaborative ouverte à tous

<http://www.climat-mond-arverne.fr>



# Un partage du diagnostic

Juin 2018

Une réunion de partage  
du diagnostic

PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL



# Une stratégie

**Juin - Septembre 2018**

Le choix d'une stratégie

Sur la base des enjeux issus de la concertation, 6 axes majeurs :

- Agriculture et consommations
- Bâtiment et habitat
- Economie
- Transports et mobilités
- Administration exemplaire
- Energies renouvelables



# Un programme

Octobre – Novembre 2018

Elaboration du programme d'actions

- ❑ Des débats sur le Forum numérique
  - ❑ Cinq ateliers participatifs  
Ouverts à tous, acteurs, élus, citoyens
  - ❑ Deux ateliers participatifs « agents »  
Pour une administration exemplaire  
Pour crédibiliser la parole de MA Cté vis-à-vis des acteurs
  - ❑ Au total, 166 propositions émises...
-

# Un programme

Décembre 2018 – Septembre 2019

La construction du programme

PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL

- ❑ Chaque action évaluée de 1 à 5, sur la base de 4 critères

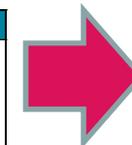
Indicateurs d'impact				
Acceptation	Faisabilité financière	Faisabilité technique	Performance air-énergie-climat	Effet de levier

- ❑ Chaque action classée selon différents degrés de priorité

Priorisation				Action stratégique ?
1. Actions à mettre en œuvre en priorité	2. Actions non contraignantes à faible impact	3. Actions importantes à mettre en œuvre à long terme	4. Actions non prioritaire car contraignantes et à faible impact	Stratégique

- ❑ Proposition finale

Choix des actions		
Immédiat (Avant 2020)	Moyen terme (2021-2024)	Action non retenue



Validation politique

PCAET

QUEL PLAN ?

# Un programme

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

### Le Plan Climat c'est :

- 🌿 6 grands axes définis par la stratégie
  - 🌿 33 actions majeures
  - 🌿 29 actions supplétives (selon opportunités de financement)
  - 🌿 2019 – 2024 : 6 années pour le mettre en œuvre
  - 🌿 1,170 Million d'euros de budget estimé
-

# Un programme

**PLAN CLIMAT AIR**  
**ENERGIE TERRITORIAL**



**Axe 1 - Agriculture et  
consommations**

---

# Agriculture et consommations

1. Constituer un groupe de travail "Plan Climat" avec les agriculteurs volontaires
  2. Favoriser une gestion durable de la forêt du territoire
  3. Encourager la transition des exploitations laitières et d'élevage
  4. Renforcer les corridors écologiques
  5. Editer ou diffuser un guide des producteurs locaux
  6. Favoriser les pratiques vertueuses (conservation, agriculture raisonnée, biologique, permaculture, agroforesterie)
-

# Agriculture et consommations

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Sensibiliser les habitants aux économies d'eau
  - Soutenir et organiser les circuits courts du territoire
  - Agir avec volontarisme pour renforcer l'autosuffisance du territoire
-

# Agriculture et consommations

## EXEMPLE

Favoriser les pratiques agricoles vertueuses (conservation, agriculture raisonnée, biologique, permaculture, agroforesterie, ...) mais aussi les pratiques de consommation en circuit court

- Mond'Arverne Communauté est engagé, via le PETR du Grand Clermont et en partenariat avec le PNR Livradois Forez, dans la mise en œuvre d'un Plan Alimentaire Territorial. Objectif : couvrir 50% des besoins de consommation du territoire en fruits et légumes par une production locale. Une des actions porte sur le développement de zones de maraichages. La réalisation d'un diagnostic foncier agricole permettra notamment d'identifier des zones adaptées à ce type de cultures.
  - Par ailleurs, en partenariat avec Terres de Liens et ilots paysans, mise à disposition de porteurs de projets, candidats à une future installation, d'un support grandeur nature (verger, bâtiment d'exploitation et matériels) leur permettant de tester leur capacité à développer leur exploitation dans un cadre économique et juridique sécurisé.
-

# Un programme

**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**



## Axe 2 - Bâtiment et habitat

---

## **Bâti & Habitat**

1. Communiquer auprès des habitants et diffuser les bonnes pratiques
  2. Mettre en place une plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE)
  3. Diffuser le cadastre solaire départemental
  4. Accompagner les citoyens dans la rénovation de leur logement
-

## **Bâti et habitat**

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Agréger les CEE du territoire pour financer la transition énergétique du territoire
  - Adapter l'urbanisme aux nouveaux enjeux climatiques
  - Construire de manière exemplaire
-

## EXEMPLE

### Communiquer auprès des habitants et diffuser les bonnes pratiques

- Charte d'engagement citoyen proposée par MA Cté et guide des gestes simples devant aider les habitants signataires dans la mise en œuvre de leur transition énergétique personnelle, réalisation de balades thermiques durant l'hiver avec le concours des conseillers infos énergies de l'ADIL, ...
-

## EXEMPLE

### Accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement

- 1/ Mise à disposition des propriétaires d'un service d'appui technique (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique). Le dispositif est en cours de discussion avec le Conseil départemental et la Région AURA et a vocation à être opérationnel (ouvert aux bénéficiaires potentiels) durant le 1er semestre 2020.
  - 2/ La création d'un fonds d'aides aux particuliers (subventions) orienté sur la rénovation énergétique des logements et qui viendra compléter l'ensemble des aides existantes au niveau national et départemental (CEE, crédits d'impôt, prêt taux 0, ...) – Ce dispositif sera défini en 2020 et viendra en appui des projets instruits par la PTRE.
-

# Un programme

**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**



## Axe 3 - Economie

---

## **Economie**

1. Constituer un groupe d'échanges avec les acteurs économiques engagés
  2. Conseiller et accompagner les entreprises dans la transition écologique
  3. Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets
-

## **Economie**

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Optimiser l'éclairage nocturne (éclairage public et éclairage des devantures)
  - Favoriser la réalisation de diagnostic de flux par les entreprises du territoire
  - Organiser des formations collectives à destination des acteurs économiques
-

## EXEMPLE

### Encourager l'économie circulaire et agir sur les déchets

- Dans le cadre du programme « territoire 0 déchets, 0 gaspillage » du SBA et avec l'appui technique de MACEO, MA Cté conduit une expérimentation sur les 2 plus importants parcs d'activités du territoire autour d'un projet d'économie circulaire.
  - Le projet dénommé « EC'ENCIEL » a pour objectif d'accompagner les entreprises et artisans volontaires des 2 ZAE dans la mise en œuvre d'actions consistant à la valorisation des déchets des uns dans les process et activités des autres.
  - Le diagnostic des besoins des entreprises, réalisé à partir d'entretiens individuels, a fait l'objet d'une restitution auprès des résidents des 2 parcs le 19 juillet dernier. La prochaine étape est la co-construction d'un plan d'actions dont les porteurs seront les entreprises.
-

## EXEMPLE

### Conseiller et accompagner les entreprises dans la transition écologique

- La CCI et la Chambres des Métiers et de l'Artisanat proposent à leurs ressortissants la réalisation de diagnostics flux et d'audits énergétiques dont l'objectif est de permettre à l'entreprise bénéficiaire de réduire ses consommations notamment énergétiques, par conséquent sa facture et au final contribuer à la transition énergétique du territoire.
  - MA Cté se positionne comme prescripteur de ces offres de services auprès de son tissu économique.
-

# Un programme

**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**



**Axe 4 - Transports et  
mobilité**

---

# Transport et mobilités

1. Communiquer et sensibiliser autour des nouvelles solutions de mobilité
  2. Favoriser l'élaboration de plans de déplacements entreprises
  3. Favoriser l'éco-conduite
  4. Favoriser la pratique des déplacements cyclables sur le territoire
  5. Favoriser le covoiturage
  6. Encourager le télétravail
-

# Transports et mobilité

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Organiser une conférence des déplacements
- Collaborer avec la SNCF pour l'amélioration de la desserte ferroviaire du territoire et l'aménagement des gares
- Améliorer l'offre de transports scolaires
- Renforcer l'attractivité des transports en commun
- Mettre en place des bornes de recharge électrique hydrogène et/ou bioGNV sur le territoire
- Accompagner la mise en place d'un centre de distribution performant
- Soutenir le commerce local pour diminuer les besoins de déplacement

## EXEMPLE

### Lutter contre l'autosolisme

- Le territoire, précurseur dans l'aménagement d'aires de co-voiturage (1ère aire aménagée au niveau régional en 2005 = aire de la Jonchère -140 places à ce jour) souhaite engager un travail d'animation auprès des acteurs avec l'appui des plateformes régionales et des associations d'usagers.
  - D'autres solutions pourront être expérimentées telles que l'autopartage, le stop organisé (exemple = rézo pouce) voire la mise en expérimentation d'une ligne de co-voiturage dynamique (sous réserve des résultats de l'expérimentation en cours sur la ligne Rochefort – quartier des salins à Clermont-Fd).
  - Par ailleurs, dans le cadre de la future loi d'Orientation sur les Mobilités, MA Cté devrait être amené à se positionner sur une éventuelle prise de compétence « mobilités » qui lui conférerait la charge d'organiser une offre de transports publics sur le territoire.
-

# Un programme

**PLAN CLIMAT AIR  
ENERGIE TERRITORIAL**



**Axe 5 – Administration  
exemplaire**

---

## **Administration exemplaire**

1. Constituer un COPIL interne à MA Cté pour suivre la mise en œuvre du PCAET
  2. Sensibiliser et mobiliser les communes
  3. Consolider les partenariats avec les acteurs locaux
  4. Réaliser un BEGES Patrimoine et compétences
  5. Mettre en œuvre les recommandations du CEP sur le patrimoine communal et communautaire
  6. Elaborer et diffuser une charte interne
  7. Elaborer une charte des achats responsables
  8. Agir pour une mobilité quotidienne bas carbone des agents de MA Cté
-

# Administration exemplaire

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Valoriser les actions exemplaires de la collectivité
  - Développer l'éducation à l'environnement
  - Elaborer et mettre en place un schéma de mutualisation des équipements collectifs
  - Former les agents pour faciliter la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans des équipements publics recevant des enfants
  - Rendre la gestion des espaces communaux exemplaire
  - Agir sur la restauration collective
  - Réduire la production de déchets de la collectivité et améliorer leur valorisation
  - Agir sur l'alimentation quotidienne des agents
-

# Administration exemplaire

## EXEMPLE

### Sensibiliser les agents à être acteurs de la transition énergétique dans leur cadre professionnel

- Afin d'accompagner la mise en œuvre d'actions au sein des services de la collectivité, des référents climat ont été désignés au sein de chaque service (sur la base du volontariat) et participent dans le cadre d'un comité de pilotage interservices, au pilotage du volet administration exemplaire. A noter que les services ont participé au challenge régional « mobilités » le 6 juin dernier, challenge régional qui vise à sensibiliser employeurs privés et publics et leurs salariés à l'impact de l'autosolisme sur le climat, et par conséquent à trouver des alternatives durables.
-

## EXEMPLE

### Mise en œuvre des préconisations du Conseil en Energie Partagé sur les bâtiments publics

- L'ADUHME met à disposition du territoire une Conseillère en Energie Partagée (CEP) chargée de dresser les profils énergétiques de tous les patrimoines publics du territoire (bâtiments et éclairages publics). Ce travail réalisé pour l'ensemble des 28 communes et MA Cté se concrétise d'ores et déjà par des actions concrètes permettant de réduire la conso énergétique des patrimoines et par conséquent la facture pour les communes et la Communauté de communes :
  - Exemples 2019 : actions de régulation et de programmation sur 3 équipements communautaires, étude pour la mise en œuvre d'un contrat groupé d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, études et conseils sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments, ...
-

## EXEMPLE

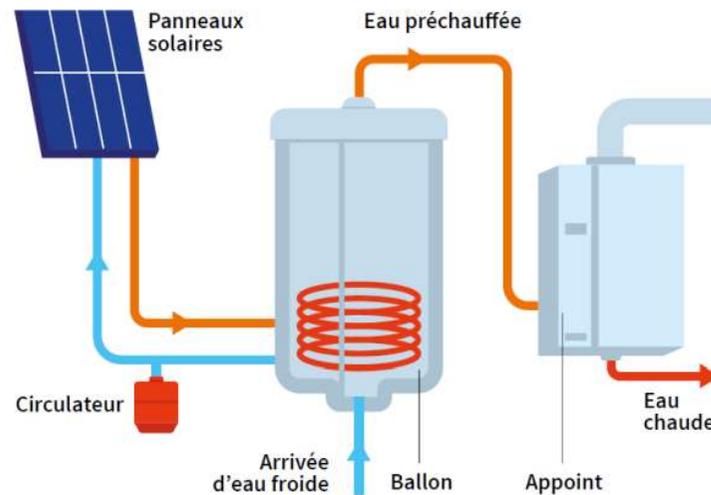
### Réalisation d'un bilan « carbone » sur le patrimoine et les compétences de MA Cté

- disposer d'un point de référence sur les émissions de GES de MA Cté (patrimoines mais aussi services) afin de pouvoir évaluer l'impact des actions menées en interne à 3 et 6 ans.
-

# Un programme

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL OPTIMISÉ



## Axe 6 – Energies renouvelables

# Energies renouvelables

1. Encourager la création de SCIC pour mettre en œuvre la transition énergétique
  2. Développer la production d'énergie solaire PV et thermique
  3. Favoriser des systèmes de rafraichissement passifs
  4. Elaborer et mettre en œuvre une planification énergétique territoriale
  5. Encourager le développement de réseaux de chaleur bois
  6. Développer des centrales solaires sur les toitures de bâtiments publics
-

# Energies renouvelables

Actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs (appels à projet, subventions, territorialisation de la contribution climat énergie...).

- Développer l'énergie géothermique
  - Développer les autres infrastructures de production, de stockage et de récupération de l'énergie
  - Favoriser le développement des ENR dans les logements
-

## EXEMPLE

### Favoriser le développement de la production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque

- MA Cté participe au programme SOLAIRE DOME piloté par l'ADUHME, programme qui vise à déployer de manière massive sur les toitures des bâtiments publics du territoire (communaux et communautaire) des centrales Pv d'une puissance de 9KWc (=60m<sup>2</sup> de panneaux, coût d'installation de 20K€, technologie maîtrisée par les installateurs locaux).
  - MA Cté prescrira également auprès de sa population l'outil SOLAIRE 63, mis à disposition du public par le Conseil départemental. Ce cadastre solaire, consultable en ligne sur le site du département, permet à chaque propriétaire de vérifier le potentiel de production énergétique de sa toiture et les conditions de faisabilité techniques et financières permettant l'installation d'une centrale solaire Pv.
-

# Un programme

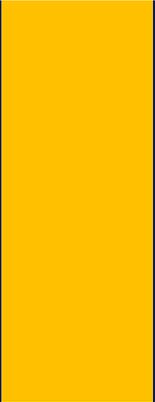
## OBJECTIFS

	2015	2030	2050
Emission GES <sup>(1)</sup>	229 KteqCo2/an	- 40%	- 79%
Conso énergétiques <sup>(2)</sup>	977 GWH	- 24%	- 40%
Part ENR <sup>(3)</sup> Dans la Conso d'énergie finale	6 % 60 GWH	24,2% 180 GWH	TEPOS <sup>(4)</sup>

(1) par rapport à 1990

(2) par rapport à 2012 (horizon 2030) et 2008 (horizon 2050)

(3) Objectif réglementaire en 2030 = 32% soit 238 GWH



PCAET

ET MAINTENANT ?

# Les suites administratives

## Les suites de la procédure administrative :

- 1/ Validation par les instances communautaires des éléments de réponse apportés aux recommandations formulées par l'Etat – septembre - octobre 2019
- 3/ Mise à disposition du public du projet consolidé pendant 30 jours – novembre 2019
- 4/ Délibération du Conseil sur projet consolidé (suite avis Etat et observations du public) – janvier 2020
- 5/ Dépôt du PCAET validé et exécutoire sur plateforme ADEME et site internet MA Cté – janvier 2020

# Un dialogue prolongé et renforcé

## Les suites de la participation

1. **Une pérennisation des instances de concertation durant la phase de mise en œuvre du PCAET.** Le Club climat assure le suivi du PCAET et participe à son évaluation (à 3 ans et 6 ans). Il participe à la structuration d'actions, notamment de sensibilisation destinées aux acteurs du territoire.
  2. **La création d'un comité de pilotage « interservices » chargé de piloter le volet « administration exemplaire »**, créé en avril 2019, composé d'agents « référents climat » au sein de chaque service de la collectivité. Déjà réuni le 8 avril et 5 juillet 2019 ;
    - 1ers chantiers prioritaires identifiés : réduction des déchets à la source, sensibilisation des services sur les éco-gestes au bureau, participation au challenge « mobilité » régional le 6 juin (prêt de VAE aux agents, aide à la mise en relation des agents pour constituer des équipages de co-voiturage, ...)
-

## **Des actions déjà engagées/réalisées en 2019**

### *Une étape de sensibilisation renforcée, de partage des enjeux et des solutions pour agir ...*

#### **1. Une action de sensibilisation aux enjeux climatiques destinée aux habitants**

- 5 réunions publiques territorialisées (14, 21 et 22 mai, 4 et 18 juin 2019)
- Une charte d'engagement citoyen et un guide des gestes simples à destination de l'ensemble des habitants (51 signataires au 17/09/2019)
- Partage du « plan climat » avec les habitants de MA Cté (réunion du 17/09/2019) = symboliquement, le point 0 de la phase « actions »

#### **2. Une action de sensibilisation destinée aux élus du territoire**

- 1 réunion de sensibilisation pour tous les élus du territoire (6 juin 2019)
- La désignation par les communes d'un élu « référent Climat » permettant d'assurer le relais du PCAET au niveau municipal, mais aussi de faire remonter les problématiques des habitants et des élus municipaux,

### **Une accompagnement indispensable des acteurs sociaux-économiques**

#### **Un poste « animateur » budgété sur le dernier trimestre 2019**

- accompagner les acteurs sociaux-économiques dans la mise en œuvre de leur transition énergétique et écologique

# Les chantiers prioritaires de 2020

## Axe 1 : habitat – résidentiel

1. Mise en service de la Plate Forme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) : 1<sup>er</sup> semestre 2020
2. Mise en place d'un fonds d'aides aux particuliers orienté « rénovation énergétique » - 2<sup>nd</sup> semestre 2020

## Axe 2 : Economie locale

1. Continuer à prescrire auprès du tissu économique les audits énergétiques et diagnostics flux proposées par la CCI et CMA
2. Concrétiser le projet EC'ENTIEL (économie circulaire) par la réalisation d'actions portées par les entreprises elles-mêmes

## Axe 3 : Mobilités

1. Dans le cadre de la loi LOM, positionnement du territoire sur une éventuelle prise de compétence « Mobilités »
  2. Actions de promotion du co-voiturage et des alternatives à l'autosolisme (promotion des différentes plateformes, PDE/PDA, ...)
-

## **Les chantiers prioritaires de 2020**

### **Axe 4 : Administration exemplaire**

1. Réalisation d'un Bilan GES sur le patrimoine et les compétences de MA Cté
2. Consolider les partenariats : ADUHME, ADIL, ATMO, Centre universitaire ERASME
3. Ancrer une véritable culture de la transition énergétique et écologique au sein des services = déploiement formation NUDGE, session de sensibilisation sur les éco-gestes au bureau (ADIL-EIE), ...

### **Axe 5 : Energies renouvelables**

1. Programme SOLAIRE DOME : déploiement de centrales Pv en toitures publiques
  2. Programme Auvergne Sun Park : déploiement d'ombrières Pv sur des parkings publics
  3. Projet de centrale solaire Pv sur l'aire de co-voiturage la Jonchère (140 places) – partenariat possible avec la SCIC Combrailles Durables
-

# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



## MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

# Plan Climat

